



Septembre 2008

Numéro 11

ISSN:1188-4398

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à tous et à toutes,

Cette année encore, quinze personnes ont appris au début juillet que leur poste était aboli. Le processus prévu pour le remplacement a débuté à la mi-août. Cette période de l'année est toujours difficile pour les personnes qui subissent ces abolitions et nous mettons tous les efforts nécessaires afin d'accompagner nos collègues de travail touchés par ces décisions.

Nous vous présenterons à l'assemblée générale de septembre un projet d'entente conclu en NBI (négociation basée sur les intérêts) avant la suspension des travaux pour l'été. Ce projet d'entente fait suite aux négociations prévues dans l'entente numéro 6 de notre convention collective. Les discussions ont porté sur les délais d'affi-

chage, les mises en candidatures, les tests, les exigences requises afin de réduire les délais liés au processus de comblement des postes. Cette entente qui est, en fait, un projet pilote d'une durée de douze mois modifierait l'article 9 de notre convention collective.

Les discussions concernant les exigences de scolarité et d'expérience pour l'accessibilité aux trois fonctions (TA, TCTB et TGDE) vont se poursuivre en NBI cet automne. Nous savons que plusieurs de nos membres attendent avec impatience que nous trouvions un nouveau moyen d'établir équitablement l'accessibilité à des postes pour l'ensemble des salariés de notre section locale.

Je vous invite donc à joindre le conseil syndical afin de prendre part

aux discussions. Votre opinion et vos idées peuvent faire la différence dans nos débats et c'est ainsi que nous serons en mesure de faire avancer nos revendications dans l'intérêt de tous les membres du 1244.

Il est important aussi de vous rappeler que la quatrième et dernière rencontre prévue ayant pour thème « Le RRUM Joyau de nos conditions de travail » aura lieu en septembre. Cette présentation de Jean Belleville s'adresse à tous nos membres et vous ne serez pas déçu d'y avoir participé.

**Margaret Lapointe**  
Présidente

## CAMP DE FORMATION DU COMITÉ DES JEUNES FTQ DU 3 AU 5 NOVEMBRE 2008

En 2007, deux membres du 1244 (Guillaume Michaud et Mélanie Gagné) ont participé au camp de formation du Comité des jeunes de la FTQ. Guillaume Michaud avait écrit un article dans le Syndiscope de 2007 dans lequel il n'avait que de bons mots à dire concernant le camp de formation.

Dans le but de former la relève, le Bureau syndical encourage les jeunes à suivre cette formation!

Le camp de formation des jeunes de la FTQ est l'occasion pour les jeunes militants d'approfondir des dossiers syndicaux et même sociopolitiques en compagnie de conférenciers plus intéressants les uns que les autres.

Cette formation se veut globale, ce qui permet aux jeunes militants d'avoir un regard différent et supplémentaire sur le syndicalisme et sur la société en général. Elle permet également d'approfondir des

dossiers dont on n'a pas nécessairement l'occasion de traiter à l'intérieur de notre travail syndical quotidien. Un recul est alors pris et plusieurs questions et réponses s'en suivent.

Pour plus d'information, appelez-nous ou visitez le site:

[www.seum-1244.com/jeunes](http://www.seum-1244.com/jeunes)

Eric Romano

**Mobilisation et information**

# RAPPORT DU CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA (CTC) À TORONTO DU 25 AU 30 MAI



Cette 25ème assemblée du CTC qui rassemblait à Toronto, près de 2000 délégués, s'est déroulée sous le thème « Les syndicats plus que jamais ».

Plusieurs conférenciers ont entretenu les délégués sur différents sujets qui ont mené à l'adoption d'énoncés politiques et résolutions importantes dont : Madame Armine Yalnizyan, économiste principale du Centre canadien de politiques alternatives, qui a affirmé que les temps sont durs pour les nouveaux venus sur le marché du travail. En effet, « La promesse de prospérité n'est pas du tout réaliste pour les nouveaux venus sur le marché du travail tels que les immigrants et les jeunes, » L'écart entre les riches et les pauvres continue de s'élargir bien que le taux de chômage soit à son plus bas niveau en 33 ans.

Madame Yalnizyan a présenté une solution en quatre volets visant à accroître la qualité de vie des familles canadiennes : le logement, les soins de santé, l'éducation et la garde des enfants. Après son discours, les délégués ont adopté l'énoncé de politique « L'écart croissant : l'inégalité, la pauvreté et la lutte pour l'égalité économique des femmes », qui reconnaît non seulement l'écart entre les riches et les pauvres, mais également l'écart entre les hommes et les femmes.

Les délégués ont d'ailleurs participé à une grande manifestation sous le thème « L'égalité! une fois pour toutes! », dans les rues de Toronto. L'économiste Mike McCracken a lancé, quant à lui, le débat sur l'emploi et l'économie en affirmant que le gouvernement fédéral doit investir dans l'infrastructure et promouvoir les bons règlements salariaux et les syndicats forts. La délégation a, par la suite, adopté l'énoncé de politique « Le programme syndical pour de bons emplois ».

Un autre débat sur les liens entre le climat et les emplois verts a été stimulé par les environmentalistes Jeca Glor-Bell du Sierra Club et Clayton-Thomas Muller du Indigenous Environmental Network qui ont affirmé que les emplois verts sont des emplois bien payés, stables et syndiqués et que le changement climatique est le plus important dossier des droits de la personne de notre génération.

Les délégués ont par la suite adopté avec enthousiasme l'énoncé de politique « Le changement climatique et les emplois verts : les défis. » ainsi que plusieurs résolutions sur le sujet qui nous permettrons d'atteindre nos objectifs.

Un autre orateur, le chef de l'Assemblée des Premières Nations, Phil Fontaine a remercié le mouvement syndical pour sa solidarité et son appui pour la défense des droits des autochtones, un des plus importants dossiers des droits de la personne à l'heure actuelle au Canada. Enfin pour la 2ème année consécutive le CTC a accordé son appui à la Journée nationale de mobilisation de l'Assemblée des Premières Nations, le 29 mai 2008.

Lors d'un exposé très intéressant et stimulant, Lorne Calvert chef du NPD de la Saskatchewan et Marie-Claude Prémont professeure à l'ENAP de Montréal, ont expliqué aux délégués pourquoi un régime canadien d'assurance-médicament est possible et souhaitable.

L'assemblée a, par la suite, adopté l'énoncé de politique « Un système de santé publique! Plus que jamais! », en plus de plusieurs résolutions pour appuyer cette politique. Le CTC a de plus remis le Prix du CTC pour services remarquable à l'humanité au DR Henry Morgentaler. Celui-ci, âgé de 85 ans, a remercié les syndicats de l'avoir appuyé au cours de ses nombreuses années de lutte pour assurer aux femmes le droit de prendre leurs propres décisions concernant leur santé et leur corps. « Nous devons demeurer vigilants dans la défense du droit des femmes de choisir. » a dit Morgentaler, pour ajouter « Trop de législateurs et de fournisseurs de soins ne sont pas en faveur de la liberté de choix et trop de femmes mettent leur vie en péril, car elles n'ont pas accès à un avortement sûr dans un milieu accueillant. Et ce, 20 ans après l'abolition des lois canadiennes sur l'avortement. »

La délégation a ensuite adopté une déclaration d'opposition au projet de loi C-484 : loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels. Ce projet de loi vise à modifier le Code criminel et à faire reconnaître comme une infraction distincte le fait de blesser ou de causer la mort d'un « enfant non encore né » lorsqu'une femme enceinte est victime d'un acte criminel.

Cette modification ne protégerait pas les femmes enceintes et ne ferait rien pour contrer la violence faite aux femmes. Le code criminel reconnaît déjà que la violence conjugale est un facteur aggravant, et que les juges peuvent tenir compte du fait que la victime était enceinte, lors de la détermination de la peine.

L'enjeu réel de ce projet de loi est la reconnaissance juridique du droit du fœtus à la vie, et la recriminalisation éventuelle de l'avortement.

Un dernier orateur, et non le moindre, le chef du NPD Jack Layton s'est adressé aux délégués et les a encouragés à continuer leur lutte pour de meilleurs emplois, la défense des droits fondamentaux et de meilleures conditions de travail, en plus d'exhorter les délégués et leurs familles à appuyer les candidats de son parti aux prochaines élections.

Enfin lors de la dernière journée la délégation a longuement discuté et adopté un plan d'action détaillé pour le CTC et qui sera mis en œuvre pour les 3 prochaines années, afin de bâtir l'appui pour nos programmes et politiques au sein du mouvement syndical, auprès des politiciens élus et de nos partenaires sociaux.

Parmi les nombreux programmes et politiques adoptés par les délégués à cette assemblée générale les principales priorités pour actions immédiates incluent entre autres thèmes :

- 1 : bâtir et renouveler le mouvement syndical
- 2 : l'écart grandissant et l'égalité économique des femmes
- 3 : défendre et élargir les services publics de qualité
- 4 : des emplois décents et une économie canadienne saine et durable
- 5 : paix et développement
- 6 : engagement à travailler dans la solidarité

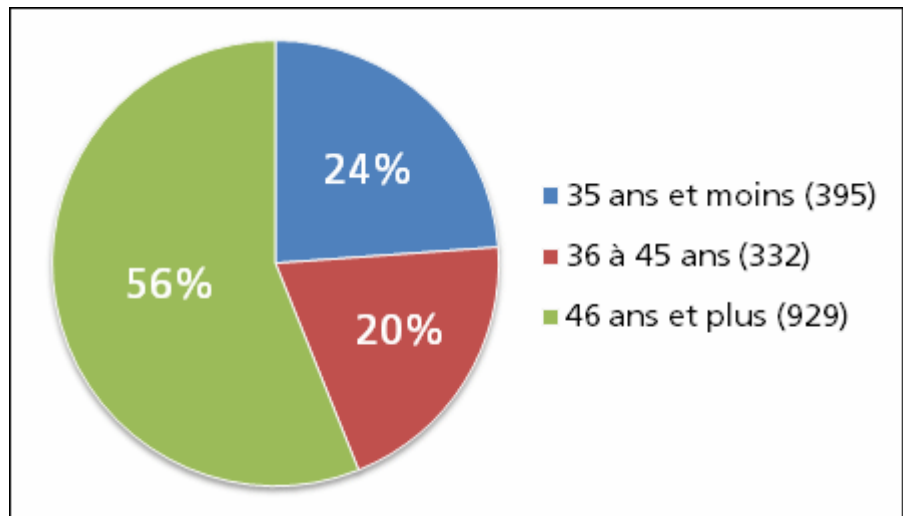
C'est, en effet, avec enthousiasme que les délégués ont quitté l'Assemblée générale du CTC, pour retourner dans leurs communautés et leurs syndicats locaux, en s'engageant à poursuivre leur travail dans la solidarité pour atteindre nos objectifs et bâtir une société qui rencontre les besoins des travailleuses, des travailleurs et de leurs familles.

Votre délégation au CTC  
Margaret Lapointe , Présidente  
Jean-Pierre Le Clerc

## PORTRAIT DES MEMBRES DU 1244

On entend souvent dire que d'ici quelques années une grande proportion du personnel de soutien partira à la retraite. Mais qu'en est-il vraiment? Afin d'avoir une idée générale du portrait des membres du 1244, le Bureau syndical a obtenu les chiffres en réponse à une demande d'information. Le secrétaire général nous a, par la suite, transmis les chiffres. Le tableau nous permet de constater que 56% des employés de soutien ont plus de 46 ans. Cela nous permet de conclure que dans quelques années une grande proportion du personnel de soutien partira effectivement à la retraite.

La relève syndicale prend donc toute son importance et le bureau syndical en est bien conscient. Nous mettons donc l'accent sur la mobilisation et l'information. Depuis quelques mois déjà des nouveaux délé-



gués syndicaux sont recrutés à tous les mois. Ceux-ci seront formés en novembre. Nous sommes sur la bonne voie, mais il faut continuer. Il faudrait idéalement avoir des délégués dans tous les milieux de travail

à l'UdeM. On ne le dira jamais assez, plus nous serons, plus nous serons forts.

Eric Romano  
**Mobilisation et information**

## SAVIEZ-VOUS QUE : RETRAITE ET BANQUE DE CONGÉS DE MALADIE

Saviez-vous qu'un membre qui part à la retraite ne peut se faire rembourser ses congés de maladie en temps ni en argent s'il lui en reste dans sa banque de l'année courante.

France Robinson, **Coordonnatrice Comité des griefs**

## NOUVEAUX DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Nous vous présentons la liste des nouveaux délégués syndicaux depuis la dernière parution du Syndiscope :

**André Bilodeau**, Direction des bibliothèques - Bibliothèque d'aménagement

**Doris Mimeault**, Faculté de médecine dentaire - Direction des cliniques

**Jolène Martinez**, Bureau du développement et des relations avec les diplômés

**Nicolas Ghanty**, DGTIC, Service à la clientèle

**Nicole Wiseman**, Faculté des arts et des sciences - Sciences biologiques

**Lucille Gendron**, Faculté des arts et des sciences - Philosophie

**Marie-Ève Gervais**, Faculté de médecine - Direction

**Pierre-Yves Lafleur**, Bureau des systèmes

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux délégués!

La liste complète des délégués se trouve sur notre site Web:

[www.seum-1244.com/synditroupe](http://www.seum-1244.com/synditroupe)

Eric Romano

**Mobilisation et information**

## AGENDA SYNDICAL 2008-2009

Vous recevrez sous peu par courrier interne l'agenda syndical 2008-2009.

**Mobilisation et information**

Eric Romano



## FORMATION DES DÉLÉGUÉ-ES SYNDICAUX

Les nouveaux délégués syndicaux sont systématiquement invités à suivre la formation « La délégué et le délégué syndical » donnée par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (SCFP).

Il s'agit d'une formation d'initiation à la vie syndicale, que toutes les personnes impliquées dans la vie syndicale devraient suivre.

Voici la liste des délégués qui assisteront à la prochaine formation se tenant les 18, 19 et 20 novembre 2008 :

**André Bilodeau**  
**Doris Mimeault**  
**Jolène Martinez**  
**Nicolas Ghanty**  
**Nicole Wiseman**  
**Pierre-Yves Lafleur**

Une autre formation se tiendra les 9,

10 et 11 décembre. Avis aux déléguées et délégués : N'hésitez pas à me joindre si la formation vous intéresse ou si vous avez des questions.

Eric Romano

**Mobilisation et information**

## SANTÉ ET SÉCURITÉ : COMITÉ PARITAIRE

Le comité paritaire S.S.T. est formé de 6 membres syndicaux donc un de Saint-Hyacinthe (membre du comité santé sécurité SEUM/1244) et 6 membres patronaux de divers secteurs à l'Université de Montréal. Le représentant à la prévention du SEUM/1244 est d'office sur ce comité ainsi que la conseillère en prévention (DPS- Division santé et sécurité au travail) de l'Université de Montréal.

Ce comité a pour fonction d'enquêter et de discuter des problèmes relatifs à la sécurité et à l'hygiène. Toute déro-

gations relatives à la sécurité des employés qui ne sont pas réglées de façon satisfaisante sont apportées au comité paritaire et discutées afin dit apporter une solution.

Voici les dates des prochaines rencontres du comité paritaire de S.S.T. SEUM/1244 :

Le 23 septembre, 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre 2008

Nous désirons vous rappeler que les procès-verbaux des rencontres sont disponibles sur le site Web de notre

comité :

[www.seum-1244.com/sst](http://www.seum-1244.com/sst)

Normand Mc Duff

**Responsable à la prévention**

# LE SYNDICAT C'EST NOUS, SA FORCE DÉPEND DE NOTRE IMPLICATION DE NOS MEMBRES

## (POSTES DISPONIBLES AU SYNDICAT)

Des postes dans les différents comités sont toujours disponibles. Veuillez consulter le site web:

[www.seum-1244.com/comites](http://www.seum-1244.com/comites)

Si un comité vous intéresse, vous pouvez poser votre candidature en remplissant la lettre de mise en candidature et en y indiquant le nom de vos deux témoins en règle.

Si vous désirez une description des différents comités, veuillez également consulter sur le site du S.E.U.M. la rubrique "STATUTS et RÉGLE-

MENTS":

[www.seum-1244.com/statuts](http://www.seum-1244.com/statuts)

Seules les candidatures de personnes employées sur un poste régulier à temps complet ou à temps partiel peuvent être considérées. L'employeur n'accepte pas de libérer une personne déléguée ou membre de comité pour un Conseil syndical ou pour un Comité syndical si la personne employée occupe un poste temporaire comme remplaçant ou surnuméraire.

Nous comptons sur vous!

Votre implication est essentielle à la bonne marche et à l'avancement des dossiers que nous avons à défendre.

Marielle Chèvrefils

**Comité de mise en candidature**

## RENCONTRE AVEC LE GESTIONNAIRE LORS DE L'OBTENTION D'UN POSTE

Vous postulez à un poste et la conseillère en dotation vous téléphone pour vous l'offrir. Elle vous proposera certainement une rencontre avec le gestionnaire afin que vous puissiez avoir une bonne idée du poste sur lequel vous avez posé votre candidature et aussi pour avoir un aperçu de ce qui vous attend comme travail si vous décidez d'accepter ledit poste.

**ATTENTION :** Cette rencontre se veut une rencontre d'information où le gestionnaire répondra à vos questions et vous détaillera les tâches qui sont liées audit poste. Il ne s'agit aucunement d'une entrevue de sélection, et ce, même si plusieurs gestionnaires prennent une attitude qui nous fait croire que nous sommes à la recherche d'un emploi! Au contraire, notre convention nous permet de pouvoir changer de poste selon des critères bien définis, cette possibilité que nous avons de postuler à des postes à l'interne ne signifie pas que

nous devons nous faire traiter comme si nous étions sans emploi et passer des entrevues de sélection! Présentement, certains membres ont l'impression de passer une entrevue de sélection lorsqu'ils se présentent à cette rencontre tout simplement parce que le gestionnaire mène cette rencontre comme une véritable entrevue.

Si vous obtenez un poste suite à un affichage, vous êtes réputés satisfaire aux exigences apparaissant sur l'avis de poste vacant (clause 9.06 de notre convention collective). En aucun temps vous n'avez à « vendre » vos qualifications et votre expérience. Il s'agit d'un affichage interne, donc vous avez déjà passé les entrevues de sélection avant d'être à l'emploi de l'Université de Montréal. D'ailleurs, une période d'essai de 45 jours est déjà prévue à la clause 9.09 de notre convention. Elle sert justement à permettre au membre de voir si ce poste lui convient. Quant au niveau patro-

nal, cette même période sert à établir que la personne satisfait aux exigences du poste.

La rencontre se veut une rencontre pour obtenir de l'information. Le gestionnaire n'a aucune décision à prendre. Il vous accueille et la décision revient au membre à savoir si vous prenez ou non ce poste. Il arrive que la conseillère en dotation vous demandera une réponse dans les 24 heures qui suivent cette rencontre. N'oubliez pas que ce délai peut vous paraître court mais la période d'essai de 45 jours vous sera suffisante pour vous faire une réelle idée de ce poste.

N'hésitez pas à communiquer avec votre syndicat pour toute question ou commentaire concernant cette rencontre.

Chantal Simoneau,  
**Responsable au mouvement de personnel**

Retrouvez-nous  
sur le Web!  
[www.seum-1244.com](http://www.seum-1244.com)



**Syndicat des employé-es de soutien de l'Université de Montréal**

3050 Boulevard Édouard-Montpetit, 3ième étage  
Montréal (Québec)  
H3T 1J7

Téléphone : 514 343-7499  
Télécopie : 514 353-5752  
Courriel : [seum1244@umontreal.ca](mailto:seum1244@umontreal.ca)  
Internet : [www.seum-1244.com](http://www.seum-1244.com)

***Nous espérons que vous avez apprécié le nouveau format du Syndiscope. N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos commentaires!***

**Comité d'information :**  
**Eric Romano**  
**Pierre-Yves Lafleur**